

Image not found or type unknown



y a t il un abus dans nos charges?

Par **athenis**, le **05/03/2010** à **15:35**

bonjour, nous sommes locataires d un appartement depuis 4 ans nous payons chaque mois notre loyer avec des charges et aujourd hui nous avons eu une nouvelle facture a payer de 46 euros 32 pour reglement des charges locatives 1er trimestre 2010. le tout sans aucunes explications, ni details..que devons nous faire? est il normal de nous demander de payer pour le trimestre alors que tous les mois nous payons deja nos charges? y a t il un article, code ou loi afin de nous proteger? merci pour votre aide, crdlit, athenis.